PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

Décret n° 2011 - 709 du 25 novembre 2011
portant nomination des fondés de pouvoirs à la direction générale du trésor

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 6-2005 du 13 mai 2005 déterminant les hauts emplois et fonctions civils et militaires pourvus en Conseil des ministres ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juillet 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 2003-141 du 31 juillet 2003 portant attributions et organisation de la direction générale du trésor ;

Vu le décret n° 2009-392 du 13 octobre 2009 relatif aux attributions du ministre des finances, du budget et du portefeuille public ;

Vu le décret n ° 2010-34 du 28 janvier 2010 portant organisation du ministère des finances, du budget et du portefeuille public ;

Vu le décret n° 2011-558 du 17 août 2011 portant nomination de nouveaux ministres et fixant la composition du Gouvernement.

DECRETE :

Article premier : Sont nommés fondés de pouvoirs à la direction générale du trésor :

Premier fondé de pouvoirs : Mme **MBOULOU** née **ISSONGO Monique**
Deuxième fondé de pouvoirs : Monsieur **Jean-Jacques MAKOSSO**

Troisième fondé de pouvoirs : Monsieur Honoré Noël YANDOUMA

Article 2 : Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo./-

2011 - 709 Fait à Brazzaville, le 25 novembre 2011

Denis SASSOU-N'GUESSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre des finances, du budget et du portefeuille public,

Gilbert ONDONGO.-